

## Préavis municipal No 06 / 2019 Crédits complémentaires 2019

### Au Conseil Communal de Sullens

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs,

Le lundi 18 novembre 2019, la Commission s'est réunie avec la Municipalité dans la salle du Conseil. Elle a reçu toutes les explications nécessaires et remercie la Municipalité de ses précisions.

Elle constate que des frais d'entretien élevés occasionnés par notre auberge reviennent désormais annuellement dans notre bilan, mais concède que c'est le prix à payer pour la pérennité d'une vie sociale agréable dans notre village.

Au final, et après examen attentif du préavis, la Commission des finances invite les membres du Conseil à accepter le préavis 06/2019 tel que proposé.

Pour la Commission des finances :

Alain Badan (président)

Evelyne Edgar

Frank Dayen (rapporteur)

Yannick Vullioud

Eric Dubauloz